



Communiqué de presse

Paris, le 6 juillet 2011

La science ne doit pas être l'otage de prises de décisions purement politiques.

Le 5 juillet 2011, le Parlement européen a souhaité que chaque Etat membre puisse invoquer des critères environnementaux ou de santé pour limiter ou interdire la culture d'OGM sur son territoire. Or, la Commission souhaitait permettre aux Etats d'interdire les OGM pour tout motif, à l'exception de ceux relatifs à la santé ou l'environnement. Selon elle, de tels critères ne doivent être évalués que par les autorités sanitaires européennes compétentes.

« Cette demande du Parlement européen montre à quel point il est difficile de donner plus de liberté aux Etats membres dans leur choix de cultiver ou non des OGM tout en préservant un système de décision basé sur un avis européen fort car scientifiquement fondé » déclare Philippe Gracien, porte-parole d'IBV.

IBV soutient la proposition de la Commission et plaide pour des décisions de culture d'OGM basées sur des évaluations scientifiques rigoureuses attestant de la sécurité d'un OGM. Le processus européen d'autorisation est très strict. Un OGM n'est autorisé à la culture qu'après une évaluation complète des risques potentiels liés à la santé et à l'environnement. Après plus de 20 années d'évaluation des risques de ces produits et la consommation de plus de 2 trillions de repas contenant des ingrédients OGM dans le monde (UE comprise) sans aucun problème alimentaire justifié, il est plus que raisonnable d'avancer que ces produits autorisés ne présentent pas de risques avérés.

« Le débat d'hier pointe très clairement une politisation de la science qui sert de prétexte à la non décision. Il faut absolument sortir de ce système qui pénalise les agriculteurs européens en leur refusant la liberté de choix de leurs outils de production et qui de plus les met en concurrence avec des produits OGM provenant des agriculteurs situés hors de l'Union. En prenant la science en otage, les députés européens nous montrent qu'ils préfèrent faire de l'UE un musée plutôt qu'un moteur économique et compétitif porté par l'innovation. A l'heure où le monde doit affronter le défi de l'insécurité alimentaire, du changement climatique et de la limitation des ressources, cette situation de blocage systématique est consternante», poursuit Philippe Gracien.

IBV craint que ce nouveau système ne disqualifie complètement la science auprès du grand public. Que vont penser les consommateurs de l'expertise scientifique quand les Etats-membres interdiront la culture des OGM en s'appuyant sur des arguments rejetés par les chercheurs car incomplets ou non fondés et remettant en cause les évaluations scientifiques extrêmement complètes et pluridisciplinaires menées par l'Union Européenne ?

Par ailleurs, l'Union européenne se prive toujours des bénéfices économiques qu'apportent les OGM aux agriculteurs qui les utilisent en reportant continuellement les autorisations à la culture des OGM jugés sans risque pour la santé et l'environnement par l'EFSA. Une étude récente (Park et al. 2011) montre que le manque à gagner pour les agriculteurs européens qui n'ont toujours pas le choix de cultiver des OGM est compris entre 440 et 990 millions de dollars par an.*

Rappelons que le vote du Parlement est la première étape du processus européen d'adoption d'une proposition de la Commission et qu'il sera suivi d'une discussion entre les gouvernements des différents Etats membres.

* [The Impact of the EU regulatory constraint of transgenic crops on farm income](#) (Park et al, 2011)

Contact presse : Valérie Carlon - 06 12 21 08 30 – valerie.carlon@wanadoo.fr

Initiatives Biotechnologies Végétales, IBV, fédère l'interprofession semencière et les organisations professionnelles impliquées dans le développement de semences performantes et innovantes pour apporter des solutions durables aux agriculteurs.

Son objectif est de promouvoir le développement et l'utilisation des biotechnologies : des semences aux produits qui en sont issus.

Les membres fondateurs sont :

***Le Groupement national Interprofessionnel des Semences et plants (GNIS).** Il contrôle la qualité des semences pour les utilisateurs dans le cadre d'une mission de service public. D'autre part, il participe au dynamisme de la filière semences et plants de la recherche à la distribution par son activité interprofessionnelle.*

***L'Union Française des Semenciers (UFS),** syndicat professionnel des entreprises semencières. L'UFS réunit 135 entreprises actives dans la recherche, la production et la commercialisation de semences pour l'agriculture, les jardins et le paysage.*

***L'Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP).** Elle regroupe les entreprises qui recherchent, développent et commercialisent des produits phytosanitaires et des outils de protection des cultures, dont les biotechnologies.*

IBV est à l'initiative d'un espace d'information et d'échanges via son site ogm.org.